SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi
61me Année

Le Numéro : 10 francs
N° 559

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 1956

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

LETTRE OUVERTE

à mon ami Toine

Sisteron, le 26 Septembre 1956

Cher ami Antoine

La pluie désirée par l'agriculture est enfin venue copieusement, elle est tombée depuis hier mardi vers 16 heures, et pendant 18 heures environ, elle a rempli le Buëch et la Durance dont les eaux étaient au plus bas. Elle était déjà tombée du Lundi soir au Mardi matin.

Lundi, jour de Foire, les forains avaient été épargnés, la pluie les a laissés plier bagages. Assez de monde à cette foire de Septembre, mais beaucoup moins qu'à la traditionnelle foire des melons, celle de la St-Barthélémy.

Les foires dans un chef-lieu d'arrondissement ou de canton important comme Sisteron, sont des rendez-vous d'affaires pour tous les villageois de la périphérie qui ont quelque chose à vendre ou à acheter.

C'est aussi l'occasion pour les élus de canton ou d'arrondissement — autrefois — de département aujourd'hui, de rencontrer, en une conférence restreinte, les électeurs qui peuvent avoir besoin de leur concours et qui, à leur tour, à échéance, donneront, pas toujours, en remerciement, leurs bulletins de vote. Echange de bons procédés.

J'ai revu avec plaisir, grâce à ces foires, Me Marcel Massot, conseiller général, ex-député en diverses législatures. Marcel Massot était membre d'honneur fidèle des « Enfants des Basses-Alpes » de Marseille, dont j'avais eu, pendant 20 ans, la présidence. C'est toujours avec plaisir que je le voyais arriver, lors de notre fête annuelle, prendre part à nos réjouissances et au banquet amical, accompagnant nos présidents d'honneur, le regretté André Honorat, qui fut ministre de l'I. P. et le père de l'heure actuelle (une heure d'avance sur le soleil) instituée pendant la guerre de 1914-18 aux fins d'économie d'éclairage. Ce déplacement d'heure a prouvé son utilité économique puisqu'on l'a conservé. Action modeste, de grand effet pratique. L'autre président d'honneur était Pierre de Courtois, sénateur et maire de Banon.

La plupart des députés bas-alpins prenaient part à notre fête de Mai. Jacques Stern, Gardiol, Baron, pour ne parler que des derniers d'avant-guerre, sans souci d'étiquettes politiques. Ils étaient là uniquement comme représentants de la petite Patrie et comme amis des Bas-Alpins Marseillais.

C'était, pendant une journée, comme une union sacrée autour du drapeau bas-alpin.

D'autres représentants du terroir, comme mon vieil ami Camille Raymond, par exemple, prenaient part à nos fêtes. Camille Pauchon, maire de Claret, et même A. Monge, maire de Ventavon, etc.

C'était une époque où, même après la première grande guerre, l'amour du pays de la famille, l'amitié fidèle avaient encore un sens et une résonnance certaine.

C'est ce passé relativement récent et pourtant déjà lointain qu'a éveillé en moi la rencontre de l'avocat à la Cour d'Appel de Paris, Marcel Massot, bas-alpin fidèle. C'est pourquoi je t'ai parlé de lui, mon vieux Toine. Il ne m'en voudra pas j'espère, si ma lettre choit, par hasard, sous ses yeux.

Le temps des congés, des repos à la campagne, s'effiloche de plus en plus, tout comme les jours qui nous sont impartis. Il nous faudra bientôt prendre les quartiers d'hiver. Je voudrais bien pourtant, pouvoir encore, avant de rentrer dans la ville infernale, passer ici quelques jours de beau temps, voir encore le Buëch et la Durance couleur d'azur un peu terni. Taquiner encore un peu les ablettes et les chevesnes — alias arrestons — pour les barbeaux je n'en ai pas vu cette année la moustache.

Mais les cieux sont encore gris et quelque peu prometteurs d'averses. Il faudra se rabattre sur la marche en colline, la prospection des champignons qui, après ces pluies vont commencer à sortir de terre.

Les plaisirrs comme les beaux jours, et avec eux, se raréfient. Reste la lecture. J'en use largement.

Hier, j'espérais avoir le très grand plaisir d'entendre une causerie qui m'aurait fort intéressé sur l'ouvrage de l'érudit représentant des Basses-Alpes qui fut ministre de l'E. N. et Gouverneur Général de l'Algérie : M. Marcel Edmond Naegelen. Cet ouvrage intitulé « Grandeur et solitude de la France » eut, à sa parution, une excellente presse.

L'hebdomadaire « Aux écoutes » du 26 Avril dernier, lui consacrait une demi colonne élogieuse et débutait ainsi : M. Naegelen est un parfait professeur ! Comme il est salutaire d'être quelques heures son élève et d'effectuer avec lui, à travers son livre, une substantielle révision de l'histoire contemporaine... Plus loin l'article rend hommage « à son objectivité dépouillée de toute préoccupation partisane ».

C'est pourquoi j'aurais eu grande satisfaction à entendre l'auteur parler de son ouvrage, ce qui m'aurait disposé à le lire avec encore plus d'attention et de fruit.

Un cas de force majeure nous a privés de l'orateur et du plaisir qu'il nous aurait causé. Les temps agités en sont la cause.

Peut-être, cher ami, aurais-je l'occasion de t'en parler encore, ce n'est que partie remise.

Les pluies qui sont tombées depuis quelques jours ont fait reverdir les champs et les bois qui commençaient à avoir très soif. La sècheresse gagnait même les terroirs conservant assez longtemps quelque humidité d'habitude.

Nous avons eu, cet été, de nombreux incendies dans le Midi, plus particulièrement dans le Var, quelque peu dans les Bouches-du-Rhône, mais surtout dans les Alpes-Maritimes. Dans ce département seul on a eu à éteindre 47 incendies en un mois.

De ces sinistres quelques-uns ont été très importants et parfois tragiques ; plusieurs milliers d'hectares de bois et même de récoltes ont été brûlés.

La sècheresse y était certes pour quelque chose, mais pour un assez grand nombre ils étaient dûs, comme toujours, aux imprudences et pour quelques-uns, chose plus grave, à la malveillance.

Dans les Alpes-Maritimes, 7 incendiaires ont été arrêtés, preuve supplémentaire de l'immoralité qui gagne du terrain de plus en plus chez les individus aussi bien que chez les Nations.

C'est pourquoi la presse quotidienne est pleine des massacres perpétrés au jour le jour. Tueries individuelles ou collectives. La collection des organes d'information constituera, pour la postérité, le martyrologe de l'humanité décadente.

Ne sommes-nous pas depuis 18 ans dans la guerre ou sous la menace permanente de nouvelles guerres, encore plus cruelles, plus meurtrières que les précédentes ?

Quand un conflit est terminé, avec quelles peines et quelles pertes, un salopard sort et en soulève d'autres. Vois le petit dictateur d'Egypte qui brave, à lui tout seul, 18 Nations qui ont condamné, à Londres, son comportement brutal, grossier et malhonnête dans l'affaire du Canal de Suez.

Pourquoi fait-il le matamore, lui petit, devant trois ou quatre grands et quelques demi-grands. Parce qu'il se sent soutenu par quelque autre grand et quelques petits grands de l'Est qui voudraient voir disparaitre les Nations libres qui s'opposent à leurs desseins d'asservissement mondial.

Maintenant nous avons le bloc Slave, le bloc Chinois, le Nasser cherche à former le bloc Arabe. Tous ces blocs contre le bloc Occidental. Et les Noirs ?...

Heureusement que les blocs de dictature Orientaux et Asiatiques se jalousent plus ou moins entr'eux, sans ce correctif, quelle invasion ! J'espère encore que nous ne verrons pas celà, ami Toine !

L'O.N.U. est convoquée. Tu vas voir que cette assemblée mettra vite tout le monde d'accord.

Après quelques palabres en trois ou quatre langues et quelques idiomes, le Président sortira l'aiguière que Ponce Pilate a léguée à la postérité et les antagonistes s'en iront se disputer ailleurs.

Attendons, Antoine, comptons sur la Providence des braves gens. Quelques fois elle fait pour eux des miracles. En attendant j'ai l'impression que les Occidentaux s'en vont lentement, mais presque sûrement, en quenouille.

Les Américains ne jouent pas franc jeu. Çà sent trop le pétrole, surtout depuis qu'on en trouve de plus en plus au Sahara ! Alors ? Pas d'Afrique aux français ! Ce ne sont que des paladins !

Du local, pour finir. Tu sais, Toine, mes amis de la Traverse Ste-Marie, près de chez moi, ils ne sont pas contents. Ce sont de bons républicains, des braves citoyens qui paient leurs impôts. D'abord on n'a pas mis de plaque au coin de leur rue, c'est pas juste. Et puis, question poubelle, çà ne va pas du tout, c'est la pagaïe ! c'est sale et çà sent mauvais.

Quelque chose qui ferait très bien et qui ferait plaisir à tout le quartier : c'est la disparition du vieux, très vieux, mais, plus, vénérable collège Ste-Marie. L'hygiène y gagnerait. Quelle belle Place ou Jardin on y ferait ! Et quel balayage ! mon zami !

Au revoir, ami Toine, à la semaine qui vient, peut-être.

Louis SIGNORET.

MIRABEAU

par Paul ARENE

(suite)

Son ouvrage sur les lettres de cachet avait été dans l'ordre moral, le premier coup de canon tiré contre la Bastille, cette prison noble, la terreur des martyrs titrés et des criminels de haut bord, qui demandait leur blason aux entrants et ne s'encanaillait guère qu'avec les gens de lettres. Mais la France, Paris, renfermaient bien d'autres Bastilles, Bastilles de pauvres, celles-là, qu'on appelait Maisons de force. Bicêtre, entre autres, véritables enfers humains, à la fois hôpital et prison, d'où, une fois inscrit, malades et prisonniers ne sortaient guère. Un jour Mirabeau en passa le seuil. Il vit ces salles pestilentes où six malheureux dans le même lit, six malades, gisant côte à côte et se communiquant leur mal, pourrissaient et agonisaient ensemble, il vit ces cachots noirs. « Sous terre et sans jour, où l'air ne change que par l'axe d'un pilier de pierre en syphon, où l'on descend l'eau et le pain avec une corde ». « Je savais comme tout le monde, écrit-il, que Bicêtre était à la fois une prison et un hôpital, mais j'ignorais que l'hôpital eut été construit pour engendrer des maladies et la prison pour enfanter des crimes ». Puis dans ces paroles admirables à la fois de modestie et de fierté : « J'ai parlé avec énergie des attentats, sur la propriété personnelle des citoyens, des lettres de cachet, des prisons d'Etat et, comme la rouille aristocratique entâchait l'esprit le plus exempt du préjugé qui classe les hommes par le rang et par la fortune, comme si les angoisses du plébéien et du pauvre méritaient moins d'indignation que celle du riche et du praticien, je me suis à peine occupé des maisons de force ! ».

Dans cet espace de temps, relativement si court, qui va de sa fuite en Hollannde à l'ouverture des Etats Généraux, quels abus n'a-t-il pas combattus, quelles misères n'a-t-il pas dénoncées, quelles justes revendications a-t-il oublié de produire au grand jour ?

Aussi lorsque en 1788, les Etats Généraux de Hollande en lutte armée contre leur stathouder tournèrent les yeux vers la France, à qui pour demander aide et protection, s'adressèrent-ils ? A Mirabeau, et Mirabeau traça pour eux : *Le tableau des droits de tout peuple qui veut la liberté.*

« Tous les hommes naissent égaux et libres, leur dit-il, tout pouvoir émane du peuple. Le peuple exprime sa volonté par de libres élections, le peuple a le droit inaliénable de réformer et de changer son gouvernement, il a le droit de nommer ses officiers publics et de les faire rentrer dans la vie privée. Il a le droit de s'assembler librement et de librement délibérer ».

Mirabeau conseille encore : « Le renouvellement du gouvernement à époques périodiques — la séparation des trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire — il conseille une loi pour abolir les institutions qui éternisent les richesses dans les mêmes familles et concentrent les privilèges dans les mêmes mains — l'interdiction de tout cumul. Point de charges, point de dignités héréditaires.

Enfin comme sanction de ces institutions et de ces droits, Mirabeau réclame trois choses :

Au lieu de prétoriens, *le peuple armé et organisé en milices ;* la *liberté des cultes,* et surtout la *liberté de la presse* irrévocablement maintenue.

Pour dresser ce tableau, Mirabeau, comme on le voit, n'avait eu qu'à se rappeler ses luttes passées et à résumer ses précédents écrits et ce faisant, il rédigeait par avance tout le programme de la Révolution.

(à suivre)

Voir exclusivité « Sisteron-Journal » des 8, 15 et 22 Septembre 1956.

© VILLE DE SISTERON

Conseil Municipal de Sisteron

Jeudi dernier, à 21 heures, dans la salle habituelle des séances, s'est tenue une réunion du Conseil Municipal de Sisteron, sous la présidence de M. Elie Fauque, maire, assisté de MM. Chaix et Charvet, adjoints.

Etaient présents : MM. Chautard, Julien, Reynaud, Brémond, Lieutier, Turcan, Fabre, Richaud, Jourdan, Perrin, Docteur Tron, Bouchet et Tron Léon, conseillers municipaux.

Absents : MM. Jouve, Maffren, Docteur Niel.

M. Léon Tron est désigné secrétaire de séance.

M. Fauque, maire, adresse au nom de l'assemblée, les condoléances à M. Bouchet et à la famille, pour le décès de son beau-frère assassiné à la frontière suisse, et souhaite au jeune Bernard, blessé, un prompt rétablissement.

M. Fauque ouvre la séance en donnant le compte-rendu de la dernière assemblée. Ce compte-rendu est accepté, mais M. Bouchet élève une protestation sur les compte-rendus des séances, en disant qu'ils sont incomplets. M. Fauque fait remarquer à M. Bouchet que les procès-verbaux sont tirés du registre des délibérations tenu par le secrétaire de séance. Une discussion d'un quart d'heure et tout rentre dans l'ordre.

M. Fauque présente alors la première question inscrite à l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF 1955

M. Chaix, 1er adjoint, est désigné pour donner le compte administratif 1955 qui est approuvé sans observation.

Recettes ordinaires	34.773.105 frs
Dépenses ordinaires	32.317.375 frs
Excédent	2.455.730 frs
Recettes extraordinaires	14.885.692 frs
Dépenses extraordinaires	7.934.525 frs
Excédent total	9.406.897 frs

M. Fauque reprend la présidence de l'assemblée et donne la suite de l'ordre du jour.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1956

Les prévisions du budget supplémentaire de 1956 sont approuvées. Elles s'élèvent tant en dépenses qu'en recettes ordinaires à 10.405.730 francs et pour les dépenses et recettes extraordinaires à 20.611.167 francs.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE HOPITAL

Le Conseil approuve le budget supplémentaire de l'Hôpital qui s'élève à 14.961.850 francs.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DES CHEMINS VICINAUX

Le Conseil approuve également le budget supplémentaire des chemins vicinaux qui s'élève à 1.479.405 francs.

REMUNERATION DU PERSONNEL MUNICIPAL

L'assemblée approuve l'augmentation de salaire du personnel municipal, simple formalité, puisque chaque employé a droit, avec la loi en vigueur et selon l'indice, à une augmentation du salaire.

PORTEUR DE TELEGRAMMES

M. le Maire informe le Conseil qu'il vient de recevoir de l'administration des P.T.T. une lettre l'informant de la démission du porteur de télégrammes vu son faible salaire. En effet, le porteur de télégrammes touchait une indemnité de 10.000 francs par mois. Le Conseil estime de porter l'indemnité communale à 10.000 francs par mois, l'administration des Postes porte l'indemnité à 8.500 francs par mois, ce qui fera au futur porteur un salaire de 18.500 frs par mois.

Certains conseillers font remarquer pourquoi la ville donne une indemnité à un porteur de télégrammes. Une délibération est prise qui demande à l'administration des Postes un salaire raisonnable pour le paiement de cet emploi sans avoir besoin du concours de la ville.

AIDE SOCIALE

M. le Maire présente à l'assemblée le budget d'Aide Sociale, anciennement bureau de bienfaisance, qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 611.000 francs.

AFFICHEUR - PUBLIEUR MUNICIPAL

M. Ponsi, afficheur et publieur municipal, demande par lettre, une augmentation de salaire. Il perçoit actuellement 3.000 francs par mois. Le Conseil porte à 5.000 francs par mois le salaire de M. Ponsi.

COUVERTURE DU CANAL

Depuis longtemps le Conseil Municipal avait demandé la couverture du canal qui longe l'Avenue de la Libération. Cette couverture ferait, en même temps, un chemin pour les piétons, la route devenant fort dangereuse par suite du grand trafic d'autos et de poids lourds. M. Fauque fait connaitre qu'il est enfin arrivé à avoir satisfaction avec le service des Ponts et Chaussées, mais demande à l'assemblée de voter une somme de 500.000 francs pour les travaux qui incombent à la ville. Le Conseil vote cette dépense et la couverture du canal se ferait tout de suite, donnant ainsi satisfaction aux habitants du quartier et aux nombreux promeneurs. Le montant de ce travail s'élève à 3.700.000 francs.

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU COLLEGE MIXTE

Au mois de juillet, la ville de Sisteron avait mis en adjudication pour 4.000.000 de francs certains travaux d'agrandissement au Collège Mixte Paul Arène. Aucun entrepreneur avait soumissionné. M. le Maire a alors chargé l'entreprise GETRAP de Sisteron, de faire ces travaux. M. le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir confirmer ce qu'il venait de faire. Accepté.

ECLAIRAGE DE LA CITADELLE

M. le Maire demande au Conseil s'il désire garder l'éclairage de la Citadelle, les essais étant d'un heureux effet. Le coût de cet éclairage est de 200.000 frs. Le Conseil approuve cette dépense.

M. Chaix, 1er adjoint, fait connaître que l'été prochain des essais seront effectués pour l'éclairage du côté Nord de la Citadelle ainsi que du Rocher de la Baume, ce qui est également approuvé par l'assemblée.

IMMEUBLE BRETON

Le propriétaire de la maison qui s'est écroulé il y a bientôt un an à la rue Deleuze, n'a toujours rien reçu du service de la Reconstruction. M. le Maire demande au Conseil l'autorisation de payer l'entreprise Mariotti Frères des travaux qu'elle a effectué pour écarter tout danger d'éboulement des maisons voisines, la ville étant rendue, pour l'instant, responsable de tout accident. Le Conseil accepte le paiement.

MOYENNE DURANCE

L'assemblée mandate M. Fauque, maire, pour représenter la ville de Sisteron à toutes les réunions qui se tiendront au sujet de l'Association des Communes Riveraines de la Moyenne Durance, à propos du barrage de Serre-Ponçon, barrage qui a fait naître des espoirs et des inquiétudes parmi nos populations.

CAFE DE L'HORLOGE

Le propriétaire du Café de l'Horloge nouvellement installé Place de la Mairie demande l'autorisation de poser un store extérieurement. Accordé.

MONUMENT ESCLANGON

Un monument — s'il doit se faire — sera élevé à Mison - Les Armands, pour honorer la mémoire du grand astronome Ernest Esclangon, né dans cette localité. Le Conseil accepte le principe de voter une subvention à l'édification de ce monument, mais après accord avec M. le Maire de Mison.

CONSTRUCTION D'UN HOTEL - DE - VILLE

La Mairie actuelle ayant souffert du bombardement, les commissions des Travaux et des Finances sont chargées de présenter un rapport pour la construction d'une nouvelle Mairie, soit sur l'emplacement actuel ou ailleurs.

ECOLE DE LA BAUME

Le Conseil donne un avis favorable et charge M. le Maire de faire une demande pour la construction d'une nouvelle école à la Baume, celle existant devenant insalubre soit comme classes, soit comme appartements aux instituteurs. Un nouveau emplacement sera choisi pour donner satisfaction aussi bien aux enfants venant de la Chaumiane ou de plus haut qu'aux enfants venant du Plan des Tines.

ENTREPRISE MARIOTTI

L'entreprise Mariotti Frères demande à l'assemblée l'autorisation de construire quarante logements et trois ou quatre pavillons derrière le terrain réservé aux H. L. M., en dessous de la route de Noyers. Le principe de cette construction est accordé.

QUARTIER DU MARDARIC

Les habitants du quartier du Mardaric viennent, par une lettre, demander au Conseil la construction d'un réseau d'eau potable. Le Conseil approuve cette demande, comme toutes les demandes des divers quartiers éloignés non pourvus d'eau. M. le Maire fait connaître qu'actuellement un projet pour amener l'eau à ces divers quartiers est en train de se faire au Génie Rural et dès qu'il sera en sa possession, il mettra au courant l'assemblée afin de donner le plus rapidement possible, satisfaction aux nombreux habitants de ces quartiers.

HORLOGE MUNICIPALE

La voûte de l'Horloge Municipale située place de la Mairie parait supporter difficilement la grande tour, par suite de la reconstruction de ce quartier, un côté n'étant plus soutenu. Le Conseil décide de faire les travaux nécessaires.

SAPEURS - POMPIERS

La subdivision des Sapeurs-Pompiers de la ville de Sisteron étant devenue un poste de secours de première importance le Conseil Municipal décide de faire des achats de matériel ainsi que la construction d'un séchoir pour les manches en toile, ainsi que la construction de six grosses bouches à incendie qui seront placées en divers quartiers de la ville non encore pourvus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 heures 30.

EN FLANANT...

A Monsieur qui de droit

La liberté des uns finit où celle des autres commence. Certains semblent l'oublier, notamment les camionneurs.

En pleine agglomération, toutes les nuits, les citoyens sont réveillés vers trois ou quatre heures, par le bruit sourd et agaçant des moteurs de véhicules de gros tonnage tournant à l'arrêt. Nous précisons qu'il s'agit, généralement, de camions étrangers à la ville. Leurs chauffeurs, fatigués, s'arrêtent la nuit pour piquer un « petit somme » et il faut, parait-il, pour repartir, faire tourner quelques minutes le moulin afin de lui permettre d'être suffisamment chaud pour reprendre la route et fonctionner d'une façon normale.

Cela nous l'admettons très volontiers mais pourquoi ce stationnement n'est-il pas effectué en dehors de la ville ; le résultat serait le même pour les chauffeurs, mais il n'en résulterait aucun inconvénient pour les paisibles citoyens de la ville qui, nous pensons — toujours en vertu de cette fameuse liberté — ont bien le droit de dormir la nuit pour se reposer de leur labeur quotidien.

La question est posée aux Pouvoirs Publics, nous pensons qu'elle pourra être résolue dans l'intérêt de tout le monde.

X...

TAXI MOURIÈS
AMBULANCE CHAUFFEE
VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit
Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

HOTEL du ROCHER
Jeanne LAUGIER
La Baume — SISTERON
Téléphone 256, 144 et 45
Tout Confort
Relais et Séjour de Repos idéal.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON
Outillage Moderne
Prix intéressants.

Toutes les pièces en magasin
PNEUMATIQUES
KLEBER-COLOMBES
TUDOR
Dépôt de toutes Batteries
VEHICULES D'OCCASION
ACHAT — VENTE — CREDIT
Pompes à Essence
ANTAR
Réparation — Electricité — Peinture
Midi-Automobiles
Garage ESCARTEFIGUE
PEIPIN (B.-A.) Téléphone 16
ANTAR
l'Huile de France
Essence Super-Carburant
UNIC
toute la gamme des
POIDS LOURDS
VENTE — ECHANGE — REPARATION

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

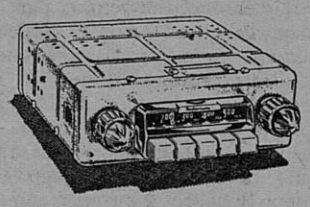
RADIOMATIC
la T.S.F. dans votre voiture
Agent installateur
A. BRUN
Garage du Dauphiné — SISTERON

Aux mères de famille
CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS...
C'EST A VOIR ! J...
Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.
Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.
Pour celà adressez-vous aux Etablissements
Appareils Ménagers — Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8
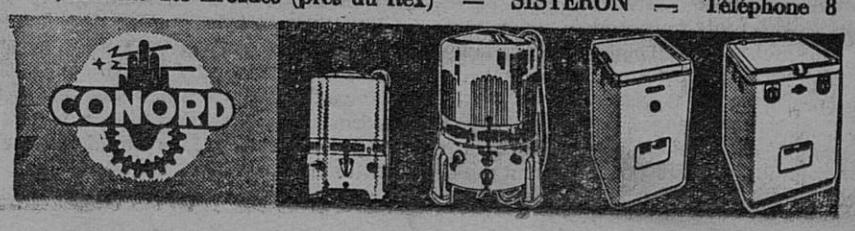

© VILLE DE SISTERON

Créanciers Privilégiés

Lorsque le Parlement vota, cet été, la loi relative aux dépenses militaires, il demanda au Gouvernement de faire confiance à l'épargne pour faire face, à concurrence de 150 milliards, aux dépenses exceptionnelles provoquées par la situation en Algérie. Les épargnants, quels qu'ils soient, savent maintenant que le Ministre des Finances ne leur offre pas de conclure un marché de dupe : l'EMPRUNT NATIONAL comporte de solides attraits.

Son revenu annuel de 5 °/°, exempt de la surtaxe progressive pendant 5 ans, comme celui des Bons du Trésor, soutient la comparaison avec celui des autres obligations. Quant au capital des titres, il est indexé sur les cours de l'ensemble des valeurs mobilières françaises, c'est-à-dire que la valeur de remboursement des titres désignés chaque année par le sort sera fixée d'après le niveau atteint l'année précédente par les cours des actions et des obligations françaises.

Si la Bourse monte de 20 °/° par rapport aux cours de 1955, le remboursement des titres de l'emprunt sera effectué avec une majoration de 20 °/° ; en cas de baisse des cours, la valeur de remboursement ne pourra être inférieure au prix de souscription.

Le Ministre des Finances a commenté ces modalités en qualifiant les porteurs de titres de l'EMPRUNT NATIONAL de « créanciers privilégiés ». Chaque souscripteur est, en somme, actionnaire de la Nation et sera associé à l'accroissement de sa richesse globale.

Agence L'ABEILLE
ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON
Assurances de toute nature
Crédit Automobile
Scooters Motocyclettes
Neuf et Occasion
aux conditions les meilleures

Accident

Dans la soirée de Lundi, alors que la pluie tombait assez fort, vers 20 heures, sur l'Avenue de la Libération, face à l'entrée du Centre d'Apprentissage, un accident très grave s'est produit, auto contre piétons.

Le jeune Robert Blanc, habitant Les Plantiers, rentrait chez lui, en auto, quand une autre auto venant en sens inverse, pleins phares, l'éblouit, il ne s'aperçut pas qu'à sa droite, allant dans le même sens, marchaient deux personnes, dont l'une menait par la main un vélomoteur.

Ces deux personnes, Mlles Hélène Eysseric, employée chez M. Jean Chabert, comptable, et Esther Garcin, employée au Cabinet Dentaire Silvy, furent attrapées par l'auto et projetées sur le mur du Cours Paul Arène.

Relevées inanimées et transportées à la clinique où le Docteur Niel donna les meilleurs soins, Mlle Eysseric était dans le coma et Mlle Garcin moins grièvement blessée.

La gendarmerie de Sisteron a procédé à l'enquête d'usage.

Au moment de mettre sous presse, l'état de Mlle Eysseric est toujours stationnaire, quant à Mlle Garcin, son état va en s'améliorant.

Nous souhaitons à toutes deux, sympathiquement connues, une guérison rapide.

TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE REMAILLAGE
Mme Margaillan
12, rue de Provence, SISTERON
Téléphone 194

Offres d'emploi

On demande Bonne à tout faire. S'adresser à Mme JEAN, chirurgien-dentiste Place de l'Eglise, à SISTERON.

⁂

Recherche encaisseur pour portefeuille assurances, Ville de Sisteron. Retraité de préférence. Faire offre à M. ROUSSET, inspecteur administratif, 36, boulevard Gambetta, à NIMES (Gard).

Ceux qui nous quittent

C'est avec regret que nous voyons s'éloigner de notre ville Mme et M. Bonrepos pour leur pays d'origine dans l'Ardèche. Parmi nous depuis près de 20 ans, M. Bonrepos en sa qualité d'adjudant chef de gendarmerie commandait les brigades de l'arrondissement de Sisteron, nous pouvons dire que son commandement était exercé avec tact ce qui lui permettait de vivre en bonne harmonie avec ses subordonnés et la population.

A sa retraite M. Bonrepos exerçait la profession de Contrôleur aux Indirectes, fonctions dans lesquelles il sut s'attirer la sympathie des contribuables.

Nous souhaitons à Mme et M. Bonrepos de profiter longtemps encore de leur nouvelle situation au milieu de leur famille.

Loterie Nationale

Michel RULLAND Fils
tient à votre disposition les dixièmes du
GRAND PRIX de L'ARC de TRIOMPHE
Tirage le 6 Octobre

Obsèques

Jeudi ont eu lieu à Sisteron les obsèques, et l'inhumation à Gap, de Madame Caïtucoli, décédée à l'âge de 76 ans, femme du Capitaine en retraite Caïtucoli, retirés dans notre ville depuis 3 ans.

Au Capitaine Caïtucoli et à toute sa famille, nos bien sincères condoléances.

RENTREE DES CLASSES 1956-57
Toutes les FOURNITURES SCOLAIRES
sont en vente
à la Librairie-Papeterie LIEUTIER
25, Rue Droite.

Collège Classique et Moderne Mixte

INFORMATION URGENTE

En raison des dégâts matériels importants causés par l'orage dans les bâtiments en voie d'exhaussement, la rentrée des internes est reportée au Dimanche 7 Octobre à partir de 17 heures.

Les externes rentreront à la date normale du 1er Octobre, à 8 heures.

Les familles d'internes sont invitées à faire héberger leurs enfants chez leurs correspondants, uniquement pour le coucher, les repas étant assurés à l'internat à partir du 30 Septembre au soir. Les familles qui seraient en mesure de faire rentrer leurs enfants le 30 au soir sont priées d'avertir le Collège avant Samedi 15 heures.

Bureau de Bienfaisance

La distribution des bons du Bureau de Bienfaisance aura lieu au Secrétariat de la Mairie les 1er, 2 et 3 Octobre.

Cours de Danse

Le cours de danse classique de Madame BERNARD-WEZIROFF reprendra le Jeudi 4 Octobre à 14 heures à l'Alcazar.

Examen d'entrée en 6e

SESSION DE SEPTEMBRE 1956

Sont admis : Garçons : Belmonte, Boy, Chauvin J.-Paul, Decaroli, Dibon, Dobrowolski, Miellou, Pelloux, Reynier de Montlaux.

Filles : Calvi, Guerrazzi, Ribatto, Richaud Hélène, Roche.

EMPRUNT NATIONAL 1956
A CAPITAL INDEXÉ
SUR LE COURS MOYEN
DES VALEURS MOBILIÈRES
FRANÇAISES
INTÉRÊT ANNUEL
5%
EXEMPT DE LA SURTAXE PROGRESSIVE
PENDANT LES 5 PREMIÈRES ANNÉES

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons — Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

La Fabrique de Meubles Bouisson
VOUS PRESENTE ACTUELLEMENT
la plus grande exposition de la région
à des prix exceptionnels
Dans votre intérêt avant tout achat
Visitez nos magasins
SAINT-AUBAN — Place Péchiney
SISTERON — Rue Saunerie
GARANTIES TOTALES — VENTE A CREDIT

SPORTS

FOOT-BALL

Poursuivant une série de matches gagnés, l'équipe du Sisteron-Vélo jouait dimanche dernier contre l'A. S. Forcalquier et battait les locaux par 9 à 0.

L'équipe Sisteronnaise, bien menée par l'entraineur Dramez, donne actuellement une excellente impression.

Demain dimanche, elle se trouvera en championnat et pour ce premier match officiel jouera contre l'équipe de La Tour d'Aigues.

Joueurs anciens, joueurs nouveaux, tous dans une bonne camaraderie, avec un même idéal, ils joueront pour une victoire Sisteronnaise.

Nous ne pouvons pas encore parler des joueurs, la saison commence à peine, mais nous donnons les noms des joueurs qui défendront les couleurs locales :

Amayenc, Bianco, Cimamonti, Dramez, Fabre, Di Giovanni, Guigou, Lieutier, Queyrel, Ortéga, Rolland, Rey et Richaud.

BOULE SISTERONNAISE

Dimanche 30 Septembre, Championnat 1956 individuel à Pétanque, 3 boules par joueur. Prix : un diplôme d'honneur et divers prix en nature et en espèce (réservé aux sociétaires).

Inscriptions au petit Café de la Gare, chez Jourdan, à 13 heures 30. Lancement du but à 14 heures 30.

⁂

Résultat du Concours du 23 Septembre, par doublettes :

1er prix : Chastillon et Turcan ; 2me prix : Meynier et Richaud Emile ; 3me prix : Mourénas et Bontoux Octave.

Nos remerciements à la Direction de la Bière de la Meuse qui a bien voulu patroner ce concours.

Mention spéciale à M. Meynier qui a gagné le second prix à l'âge de 87 ans. Bravo M. Meynier.

ELECTRICITE GENERALE
A. LATIL
27, rue Droite — SISTERON
Magasin de Vente
et d'Exposition
Grand Choix de LUSTRERIE
T. S. F.
Agent ELECTROLUX
Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses
Facilités de Paiement
DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques
Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures
Devis gratuit — Nous consulter

Objets trouvés

Une montre-bracelet homme ; un coupon de tissu.

AVIS A NOS ABONNES

Les abonnés dont l'abonnement expire courant septembre sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

A. BRUN
Agent Régional — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

On part... On est parti...

La saison touristique dans notre région touche à sa fin. Déjà quelques estivants ont rejoint la grande ville où les appellent les affaires, malgré ces départs prématurés certains sont encore chez nous, ils mettent à profit les belles journées que le mois de Septembre nous réserve comme pour nous consoler des mauvaises journées du mois d'Août ; si les nuits et les matinées sont quelque peu fraiches le milieu du jour est d'une chaleur supportable qui permet à tous de longues promenades dans la campagne qui garde encore sa verdure jusqu'aux premiers jours de l'automne.

Cette année plus que les autres années, les estivants sont venus nombreux, certains sont partis après quelques heures de repos, d'autres ont séjournés plus longuement, heureux d'avoir passé leurs vacances sous un ciel si pur et un soleil resplandissant. Plusieurs ont voulu goûter le charme des plaisirs champêtres et se sont répandus dans la campagne, admirant de ci, de là, la nature, les vergers fruitiers, les collines, les côteaux et les belles prairies qui longent la Durance si belle en cette saison, si reposante et si... poissonneuse. Tous ces signes avant coureurs font pronostiquer pour l'avenir une affluence plus grande dès que notre nouvelle ville sera débarrassée des matériaux que nous voyons encore elle sera par conséquent plus avenante, elle sera aussi plus fréquentée et sûrement très habitée lorsque les H.L.M. seront construits et mis à la disposition des demandeurs.

Hyménée

A l'occasion du mariage de Mlle Delphine Morello avec M. Meynard Abel, cultivateur à Vilnosc, il a été versé la somme de 2.000 francs à répartir par moitié à la Société du Sou de l'Ecole Laïque et comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice.

Nos remerciements et meilleurs vœux aux nouveaux époux.

un vrai JAZ

S'ACHÈTE CHEZ :

W. VIGNET

Rue de Provence

CLERIC : 2.900 F.

JAZ

TAXI - AMBULANCE

A. BURLE

Café de Provence

Tél. 107

Variétés-Cinéma

Samedi, en soirée

Dimanche, en matinée et soirée

un très beau film tiré du célèbre roman de Maurice Dekobra

LA RUE DES BOUCHES PEINTES

avec une interprétation de choix Françoise Christophe, Paul Bernard, Henri Genès, Jean Darret, Jean Marchat, etc.

La semaine prochaine :

CE N'EST QU'UN AU REVOIR

en Cinémascope

le plus grand écran des Basses-Alpes

Après le Bal

Un orchestre du chef-lieu, le quintette Deveau, avait prêté son concours au bal de nuit organisé par la municipalité d'une localité voisine. Alors que les musiciens regagnaient leur domicile à bord de leur voiture, un pneu éclata soudain dans un virage. Le conducteur réussit à maintenir sa voiture, l'amena sur le bas-côté de la route et changea de roue, malgré l'obscurité, en s'éclairant avec son boîtier Wonder. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.

FOIRE

La foire de Lundi dernier s'est tenue par temps splendide quelque peu troublée sur le tard par quelques gouttes de pluie mais qui n'empêchèrent pas la bonne tenue de cette manifestation foraine.

Parmi les animaux présentés aux acheteurs les ovins attirèrent particulièrement leur attention, les prix pratiqués furent à peu près ceux de la dernière foire de Saint-Barthélémy.

Dans l'ensemble les cours se maintenaient et le bel agneau de boucherie dépassait parfois les 300 frs le kilo. Quelques belles femelles de reproduction atteignaient également 10.000 francs et plus, mais le marché d'ensemble était nettement en dessous. Tout ce bétail, malgré quelques ralentis, trouva finalement preneur.

Le marché aux porcelets fut, de son côté, moins brillant. Si quelques vendeurs essayaient encore d'arracher 290 frs le kilo, l'ensemble du bétail fut négocié autour de 240 frs, quelquefois au-dessus, mais bien souvent au-dessous.

Comme toujours de nombreux éventaires garnissaient le Pré de Foire, le Cours du Collège et la Place de l'Eglise.

La prochaine foire aura lieu le 15 Octobre. Elle est placée sous le vocable de la Saint-Domnin.

VALBELLE

M. ORUSA Jean, à VALBELLE, informe le public que sa femme ayant quitté le domicile conjugal, il ne répond plus des dettes que sa femme pourrait contracter.

Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

Imprimerie LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON

Aux Meubles Sisteronnais

ancienne Maison BOURGEON — DOUSSOULIN, fabricant, succes.

57, Rue Droite, SISTERON — Téléphone 93

VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE MEUBLES

Grand choix de CHAMBRE A COUCHER, SALLE A MANGER, tous styles

GUERIDON, TRAVAILLEUSE, PORTE-POTICHE, etc...

N'HESITEZ PAS... voyez notre EXPOSITION DE MEUBLES

N'OUBLIEZ PAS... la seule Maison pour bien vous servir

Prix — Qualité imbattable — Grande facilité de Paiement

Toujours à la bonne adresse : 57, rue Droite, SISTERON

PARIS-MATCH à ses lecteurs

Paris-Match est heureux d'annoncer la mise en vente chez les marchands de journaux d'une TABLE DES MATIERES comprenant le classement de tous les articles parus dans PARIS-MATCH du numéro 1 au numéro 351.

Format identique à celui de PARIS-MATCH. Prix 50 francs.

Cette TABLE DES MATIERES est indispensable à tous ceux qui font la collection de PARIS-MATCH.

Hâtez-vous de la réclamer à votre marchand habituel.

UN CADEAU UTILE

VELOSOLEX 1956

Livraison au Garage BUES

Avis de Gérance

Par acte sous seing privé du quinze Septembre mil neuf cent cinquante six, Monsieur BERTAGNOLIO Oswald, Station-Service SHELL, avenue de la Libération à SISTERON, donne en gérance pour une durée de un an renouvelable, le fonds de commerce de Station - Service SHELL, sis Avenue de la Libération à SISTERON, à Monsieur LARDIERE Pierre, précédemment domicilié à La Roseraie-Trinité LA CIOTAT (Bouches-du-Rhône).

Les parties font élection de domicile au siège du fonds loué.

Acte de gérance enregistré à SISTERON le vingt huit Septembre mil neuf cent cinquante six, Bordereau numéro 289, Extrait 465.

TAXI MARGAILLAN

s'adresser

12, rue de Provence

Téléphone 194

Deuxième Avis

Suivant acte sous seing privé du trente Août mil neuf cent cinquante six, enregistré à SISTERON le huit Septembre mil neuf cent cinquante six, D 267, numéro 425

Monsieur GENTIL Henri, à CHATEAU-ARNOUX, a vendu à Madame BOULANGER Germaine, née GENTIL, le fonds de commerce de « CONFECTIONS BONNETERIE TISSUS » exploité à CHATEAU-ARNOUX.

Entrée en jouissance à la date de l'acte.

Prix trois cent vingt mille francs.

Pour les oppositions domicile est élu à l'adresse du fonds vendu.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publication au B. O. R. C. M.

ETAT-CIVIL

du 21 au 27 Septembre 1956

Naissances : Jean-Pierre Alain Fantone avenue de la Libération. — Michelle Paulette Yvonne Rolland, avenue de la Libération. — Bernard Daniel Lami, quartier du Gand. — Georges Alain Pierre Perra, rue Deleuze. — Annie Jeanne Lambert, avenue de la Libération. — Marie-Pierre Claude Denise Parraud, avenue de la Libération.

Mariages : Paul Arthur René Maurel, cultivateur à Salignac, et Simone Marie-Louise Blanc, sans profession à Sisteron. — Abel Joseph Auguste Meynard, cultivateur à Vilhosc, et Delphine Marie Morello, sans profession, à Sisteron.

Décès : Joséphine Louise Para, épouse Caïtucoli, 76 ans, place du Docteur Raoul Robert.

REMERCIEMENTS

Madame Joseph CASSAN et ses enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignée lors du décès de

Monsieur Joseph CASSAN

vous prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

chez Marceau SCALA

Rue de Provence — SISTERON

TRANSPORTS A LA DEMANDE

Service Régulier

Sisteron - Marseille

et vice-versa (4 jours par semaine)

ALLEGRE Raoul

24, rue Saunerie, SISTERON — Tél 238

PELLEGRIN René

Les Combes et 65 rue Droite SISTERON

Tél 255

PELLEGRIN : Mardi et Jeudi

ALLEGRE : Mercredi et Vendredi

Dépôts à Marseille :

« Petit Versailles » 13, rue Nationale Téléphone Col. 78.59.

« La Cloche d'Or » 69, avenue Camille Pelletan — Téléphone Nat. 47.93.

Départ de Marseille à 16 heures.

CHARBONS TOUTE PROVENANCE

NE VOUS LAISSEZ PAS SURPRENDRE PAR LE FROID

Passez vos commandes dès à présent chez

E. JOUVE

Avenue de la Libération, SISTERON — Téléphone 43

ou chez M. BARTHELEMY, Rue Saunerie

Charbon spécial pour feu continue et pour Poêle CINEY

CARMONOIX seul dépositaire pour la région

LE FROID LE MOINS CHER

IMBATTABLE

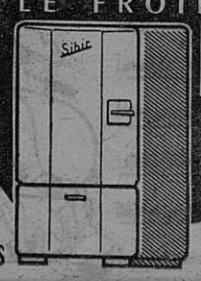

CARANTIE 5 ANS

BREVET SUISSE

SIBIR

VENTE A CREDIT

RICHAUD Georges

Radio Diplômé

18, Place de la Mairie

SISTERON

Agent

Radiola, Schneider, Visseaux, Grammont

Postes Piles-Secteurs Pizon-Bros

Célard-Capte — Location Pick-Up

Postes occasion révisés

POUR TOUS VOS ACHATS

vous serez mieux servis et vous économiserez de l'argent

en vous adressant à

TOUT pour l'Homme la Femme l'Enfant

Philip

Mme REYNAUD

62, Rue Droite

Spécialiste du beau vêtement

Mamans, voyez notre rayon de Layettes

Réduction de 5 °/° aux familles nombreuses.

TEINTURERIE — DEGRAISSAGE

© VILLE DE SISTERON